



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023
Compte-rendu succinct

L'an deux mil vingt-trois, le 12 décembre à vingt heures huit, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Benoît BIBERON, Maire.

18 présents : MM. BIBERON, DEVOOGHT, Mme GODON, M. ACCARD, M. WAILLIEZ, Mme BOULNOIS, M. CAMBOU, Mme GALINDO, M. JAKUBCZAK, M. LOMBARD, Mme DENIZART, Mmes BOILLON, LECOCQ, LAVRADAS, GLELE-TAMION, MM. PERROTTE et CONDAL, Mme FERNANDES FERREIRA.

4 procurations : Mme CORREIA DANTAS (pouvoir à Mme GODON), Mme BOCHENT (pouvoir à Mme BOULNOIS), M. BAR (pouvoir à M. ACCARD), M. COULON (pouvoir à M. JAKUBCZAK).

Secrétaire de séance : M. PERROTTE.

✚ **Gratification d'une stagiaire en Communication**

Délibération 2023-67 : le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la gratification d'une stagiaire.

✚ **Désignation d'un membre au CCAS**

Délibération 2023-68 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité nomme Monsieur Dimitri PERROTTE membre du Centre communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

✚ **Règlement de la Salle Parisis Fontaine et mise à jour des tarifs**

Délibération 2023-69 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la révision du règlement et des tarifs de location des salles de Parisis Fontaine.

✚ **Subvention exceptionnelle petits petons**

Délibération 2023-70 : Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, Mme BOILLON ne prenant pas part au vote (car faisant partie de l'association), approuve par vingt et une voix (21), MM. BIBERON, DEVOOGHT, Mme GODON, M. ACCARD, Mme CORREIA DANTAS M. WAILLIEZ, Mme BOULNOIS, M. CAMBOU, Mme GALINDO, M. JAKUBCZAK, Mme BOCHENT, M. LOMBARD, Mme DENIZART, M BAR, Mmes LECOCQ, LAVRADAS, GLELE-TAMION, MM. PERROTTE et CONDAL, Mme FERNANDES FERREIRA, M COULON à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle aux p'tits petons d'un montant de 300 euros.

✚ **Subvention exceptionnelle pour les Amis de Boncourt**

Délibération 2023-71 : Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré Mme FERNANDES FERREIRA ne prenant pas part au vote (car faisant partie de l'association), approuve par vingt et une voix (21), MM. BIBERON, DEVOOGHT, Mme GODON, M. ACCARD, Mme CORREIA DANTAS M. WAILLIEZ, Mme BOULNOIS, M. CAMBOU, Mme GALINDO, M. JAKUBCZAK, Mme BOCHENT, M. LOMBARD, Mme DENIZART, M BAR, Mmes LECOCQ, LAVRADAS, GLELE-TAMION, MM. PERROTTE et CONDAL, M COULON , d'accorder une subvention exceptionnelle aux amis de Boncourt d'un montant de 151 euros.

✚ **Subvention exceptionnelle pour le Comité de Jumelage**

Délibération 2023-72 : Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, M ACCARD et, Mme BOILLON ne prennent pas part au vote (car faisant partie de l'association), approuve par vingt voix (20), MM. BIBERON, DEVOOGHT, Mme GODON, Mme CORREIA DANTAS M. WAILLIEZ, Mme BOULNOIS, M. CAMBOU, Mme GALINDO, M. JAKUBCZAK, Mme BOCHENT, M. LOMBARD, Mme DENIZART, M BAR, Mmes LECOCQ, LAVRADAS, GLELE-TAMION, MM. PERROTTE et CONDAL, Mme FERNANDES FERREIRA, M COULON, d'accorder une subvention exceptionnelle au Comité de Jumelage d'un montant de 500 euros.

✚ **Subvention exceptionnelle pour le Comité des fêtes**

Délibération 2023-73 : Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, M WAILLIEZ, Mme DENIZART, M BAR et Mme LECOCQ ne prennent pas part au vote (car faisant partie de l'association), approuve par seize voix (16), MM. BIBERON, DEVOOGHT, Mme GODON, Mme CORREIA DANTAS, Mme BOULNOIS, M. CAMBOU, Mme GALINDO, M. JAKUBCZAK, Mme BOCHENT, M. LOMBARD, LAVRADAS, GLELE-TAMION, MM. PERROTTE, CONDAL, Mme FERNANDES FERREIRA, M COULON d'accorder une subvention exceptionnelle au comité des Fêtes d'un montant de 420 euros.

✚ **Subvention DETR - reprise de 50 concessions**

Délibération 2023-74 : Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, d'approuver le projet relatif aux travaux liés à la reprise de cinquante concessions en état d'abandon, et de solliciter des aides financières auprès de la DETR au taux le plus élevé.

✚ **Subvention Conseil Départemental : reprises de 50 concessions**

Délibération 2023-75 : Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, d'approuver le projet relatif aux travaux liés à la reprise de cinquante concessions en état d'abandon, et de solliciter des aides financières auprès du Conseil Départemental au taux le plus élevé.

✚ **Subventions DETR et Conseil Départemental - extension du columbarium**

Délibération 2023-76 : Le conseil Municipal, autorise, à l'unanimité, d'approuver le projet d'extension du columbarium, et de solliciter auprès de la DETR une aide financière au taux le plus élevé.

✚ **Subvention Conseil Départemental - extension du columbarium**

Délibération 2023-77 : Le conseil Municipal, autorise, à l'unanimité, d'approuver le projet d'extension du columbarium, et de solliciter auprès de la DETR une aide financière au taux le plus élevé.

✚ **Subvention DETR - Herpin eaux pluviales**

Délibération 2023-78 : Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire a lancé les consultations d'entreprises pour la réalisation des travaux, et propose d'inscrire ce projet au budget principal 2024

✚ **Subvention DETR - Classe mobile :**

Délibération 2023-79 : Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'acquisition d'ordinateurs portables pour la classe mobile, et sollicite une aide financière auprès de la DETR au taux le plus élevé.

✚ **Subvention CAF - Classe mobile :**

Délibération 2023-80 : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, l'acquisition d'ordinateurs portables pour la classe mobile, et sollicite une aide financière auprès de la CAF au taux le plus élevé.

✚ **Subvention Fonds Vert - rénovation éclairage intérieur école**

Délibération 2023-81 : Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire a lancé les consultations d'entreprises pour la réalisation des travaux, et propose d'inscrire ce projet au budget principal 2024

✚ **Subvention Conseil Départemental - rénovation éclairage intérieur école**

Délibération 2023-82 : Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire a lancé les consultations d'entreprises pour la réalisation des travaux, et propose d'inscrire ce projet au budget principal 2024

✚ **Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle C 1586**

Délibération 2023-83 : Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, l'acquisition du bois de Madame SEGONNE vendu à l'euro symbolique, et autorise le Maire à signer les documents devant le notaire.

✚ **Retrait du marché restauration du 01 septembre 2023 – Information**

✚ **Restauration scolaire et choix du prestataire au 01 janvier 2024**

Délibération 2023-84 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, de retenir la proposition de CONVIVIO concernant la restauration scolaire et d'inscrire cette dépense au budget principal 2024.

✚ **Syndicat d'Energie de l'Oise – Rapport d'Activités 2022**

Délibération 2023-85 : Le conseil Municipal, prend connaissance du rapport d'activités 2022 du syndicat d'Energie de l'Oise.

✚ **Adhésion de la Communauté d'agglomération Creil Sud Oise au Syndicat d'Energie**

Délibération 2023-86 : Le conseil Municipal, approuve à l'unanimité l'adhésion de la communauté d'Agglomération Creil sud Oise au SE60

Le Maire,
Benoît Biberon



Le Secrétaire de séance,
Dimitri PERROTTE

A large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Dimitri Perrotte', is written over the printed name of the secretary of the meeting.